

Bonjour,

Suite à mon article « *Et les clameurs se sont tues !...* », un correspondant de sensibilité « *extrême gauche* » activement opposé en son temps à l'Algérie française, n'a de cesse –à chacun de mes envois- de justifier et d'absoudre les exactions commises par le FLN, arguant que nos maux sont la résultante d'un « *colonialisme éhonté dont a souffert le peuple algérien (sic)* ».

Alors que j'exprimais dans ce texte un ressenti propre à tout exilé (forcé), il blâma –comme à son habitude- l'occupation française de l'Algérie en faisant montre d'une méconnaissance totale du sujet.

Pour lui, « *La guerre a été atroce et elle a commencé en 1830 avec le débarquement de l'armée française à Sidi Ferruch puis elle s'est poursuivie avec la conquête d'un pays étranger. Celle d'indépendance a été cause de souffrances indicibles... il aurait fallu éviter ces violences en accordant leur liberté et leur dignité aux Algériens, etc.... (sic)* »

Quel rapport avec mon article ? Aucun ! Mais, tout de même, que l'ignorance est cruelle !... Que de préjugés persistants et immoraux depuis toutes ces années !... Ce « *pasionario* » de la cause indépendantiste algérienne ignore tout des raisons qui ont poussé la France à investir un territoire barbaresque sans identité, sans frontières, occupé par les Turcs depuis quatre siècles... mais qui, sans le moindre scrupule colporte, via son blog, toutes sortes de contre-vérités farfelues et fallacieuses...

Afin d'éclairer notre « *historien* » (et ses semblables), voici un article de circonstance rédigé par l'abbé Alain ARBEZ.

Bonne lecture

José CASTANO

SAINT VINCENT DE PAUL ET LES ESCLAVAGISTES MAGHRÉBINS

PUBLIÉ PAR ABBÉ ALAIN ARBEZ LE 18 JUILLET 2014

L'aventure humaine et spirituelle de St Vincent de Paul au 17ème siècle mérite réflexion. Comment un saint homme, connu pour sa compassion et son esprit pacifique, en est-il venu à souhaiter et préparer une intervention armée en Méditerranée pour secourir les dizaines de milliers de chrétiens déportés comme esclaves ou emprisonnés et maltraités dans les geôles islamiques du Maghreb ?

Auparavant, après la prise de Constantinople en 1453, durant laquelle les Ottomans allèrent jusqu'à violer les religieuses sur les autels des basiliques chrétiennes pour savourer leur victoire, la géopolitique de l'Europe s'est transformée. Les Ottomans étendent leur zone d'influence, ils conquièrent l'Egypte des mamelouks, la Mecque et l'Arabie, Bagdad et la Mésopotamie, ils occupent les Balkans où ils brutalisent les populations.

C'est alors que les pirates barbaresques établis au Maghreb apportent leur puissante contribution au Sultan de la Sublime Porte qui déploie sa domination sur toute l'Afrique du Nord, à l'exception du Maroc. Leur intense activité de razzia et de rançonnement va faire vivre les populations maghrébines et enrichir Istanbul de manière fulgurante. Comme les Barbaresques vouent une haine féroce envers les chrétiens, ils attaquent systématiquement les villes côtières en Méditerranée, pour les piller et massacrer les habitants. Ils brûlent les églises, capturent les jeunes femmes et les jeunes garçons qu'ils expédient à Istanbul pour les harems et les loisirs sexuels des dignitaires musulmans.

Année après année, la méditerranée est constamment le théâtre de tragédies : les Barbaresques interceptent les navires européens chargés de marchandises et de richesses. Ils récupèrent le butin et font prisonniers les passagers, hommes, femmes et enfants destinés à être vendus comme esclaves. Des personnalités de la noblesse française, italienne, espagnole sont prises en otages et libérées contre forte rançon. C'est ainsi que leurs forfaits vont contribuer à consolider l'Empire turc et à développer leurs implantations au Maghreb.

Alger et Tunis deviennent les places fortes et les bases arrières de la piraterie musulmane. Les Turcs et les pirates maghrébins organisent ensemble les trafics humains et les prises de butin, rendant de plus en plus difficile la situation des états chrétiens dans les échanges commerciaux.

Le pape Pie V cherche à mettre en place une stratégie qui puisse desserrer l'étau des Turcs sur l'Europe et la méditerranée. Cela aboutit à la bataille de Lépante en 1571, qui met en échec une des tentatives turques de conquérir l'Europe chrétienne et de faire flotter la bannière islamique dans toutes ses capitales.

Mais le brigandage massif se poursuit grâce aux réseaux des pirates barbaresques qui interceptent tout ce qui doit effectuer la traversée, matériaux, épices, objets précieux, êtres humains. Les états chrétiens comme la France, l'Angleterre, l'Espagne, ne réagissent pas, ils acceptent de payer des tributs considérables, des rançons énormes, tandis que d'autres comme les Républiques italiennes, les Etats pontificaux, Malte, l'Autriche et la Russie refusent catégoriquement de négocier avec les pirates de Barbarie.

Les captifs de toutes origines s'entassent néanmoins au cours du 16^{ème} siècle dans les bagnes de Tunis et d'Alger. C'est l'expérience que fait Vincent de Paul lui-même, puisqu'il est fait prisonnier avec beaucoup d'autres passagers lors d'un voyage en 1605.

Vincent de Paul est né en 1576 près de Dax. Brillant dans les études, il s'oriente vers l'Ordre des Cordeliers (Franciscains) et il est ordonné prêtre en 1600. En voyage à Marseille, il prend le chemin du retour vers Narbonne en prenant le bateau. Mais les pirates sachant que le navire est chargé de marchandises l'arraisonnent sabre à la main. Ils l'escortent jusqu'à Tunis, où l'entrée du port est noire de monde criant « *Allah ou Akbar* » et exultant d'avance à la vue du navire marchand capturé.

Après l'accostage, les notables sont mis à part pour être restitués contre rançons, et les autres passagers acheminés vers le lieu de vente des esclaves. Alger compte alors environ trente mille esclaves chrétiens, Tunis autour de six mille. Vincent est vendu à un vieux fondeur alchimiste chez lequel il doit tenir douze fourneaux.

Ayant constaté son intelligence et sa culture, son maître cherche par tous les moyens à le convertir à l'islam, sans succès. Puis il le revend à un propriétaire terrien. Vincent est conscient de la condition insupportable des milliers d'esclaves chrétiens en terre d'islam. Il apprend que la Sublime Porte ne respecte pas le traité signé en 1604 avec la France pour libérer les esclaves. Il se demande comment alléger les souffrances des prisonniers.

Mais les circonstances favorables de ses allées et venues dans la propriété où il travaille lui permettent un jour de s'enfuir, après deux ans de captivité et de travail forcé. Accompagné d'un autre candidat au retour, c'est dans une barque qu'ils traversent périlleusement la mer pour aboutir finalement à Aigues-Mortes.

De là, Vincent de Paul se rend à Rome où il partage son souci du sort des esclaves avec l'ambassadeur de France. De retour à Paris, il fait la rencontre du cardinal de Bérulle, et met au point – grâce à des mécènes – son projet de fonder une société au service des pauvres, la *société des dames de Charité*. Nommé aumônier des galères du roi, il va au devant des condamnés pour les assister. Sensible au sort tragique des enfants abandonnés dans les rues de Paris, il parvient à en sauver des milliers en quelques décennies. Sa rencontre prolongée avec François de Sales, évêque de Genève, l'enracine dans sa volonté d'apporter des secours spirituels à ceux qui en ont le plus besoin.

En mai 1627, il crée les *Prêtres de la Mission*, avec l'appui du roi Louis XIII. Cette congrégation prendra le nom de « *lazaristes* ». Le désir d'organiser le soulagement des souffrances, c'est aussi pour Vincent le projet de venir en aide aux esclaves prisonniers des bagnes de Barbarie, au Maghreb. Il fonde une œuvre en 1645, qui lui permet de faire délivrer plusieurs milliers de captifs chrétiens par paiement de rançon, mais il met en place une sorte d'aumônerie qui se soucie d'offrir un soutien spirituel et une amélioration des conditions de vie.

Les missionnaires envoyés par Vincent vont se heurter à l'hostilité des chefs musulmans qui répugnent à voir des prêtres sur le sol de l'islam et qui ont déjà à plusieurs reprises refusé catégoriquement la construction de chapelles. La conversion surprise au catholicisme du fils du bey de Tunis parti avec sa suite se faire baptiser en Espagne n'arrange pas les choses.

Avançant en âge, et actif au service des pauvres et des souffrants de son temps, Vincent se rend compte que les accords et traités passés avec les autorités islamiques ne sont jamais respectés. Les navires des Barbaresques mandatés par le Sultan et sous l'autorité des deys de Tunis et d'Alger abordent les bateaux marchands des états chrétiens, les pillent et capturent les passagers. Les captifs sont traités comme du bétail, et vendus à leur arrivée. Les jeunes femmes, y compris les religieuses, sont expédiées dans les harems des dignitaires et du sultan. Les souverains européens protestent continuellement contre ces exactions, et pourtant rien ne change. Le roi de France montre des réactions assez molles, et il ne semble pas décidé à faire la guerre aux pirates musulmans. Le dey d'Alger a beau jeu de souligner ironiquement cette attitude velléitaire : « **Ces Européens ont des cœurs de femmes ! Ils ne tourmentent point leurs ennemis !** »

De son côté, le grand Bossuet, dans son éloge de Pierre de Nolasque, écrit : « *S'il y a au monde quelque servitude capable de représenter la misère extrême de la captivité horrible de l'homme sous la tyrannie du démon, c'est l'état d'un captif chrétien sous les mahométans, car le corps et l'esprit y souffrent une égale violence...* »

Un prêtre genevois de la Mission, le père Noueli, raconte que circulant en soutane dans les rues d'Alger pour visiter les esclaves chrétiens mourants, appartenant à des musulmans, il est pris par les autochtones pour un juif, et les enfants lui crachent au visage, en l'appelant « *papa des hébreux* » et en l'insultant copieusement. Tout chrétien ou tout juif, en tant qu'infidèle, peut être poignardé dans le dos à tout moment.

Face à cette redoutable dégradation générale, ayant essayé tous les moyens pacifiques, diplomatiques, mis en échec par la stratégie musulmane, Vincent de Paul en arrive à ne plus se satisfaire de son Œuvre des Esclaves, et il envisage donc à partir de 1658 la manière forte pour résoudre le problème lancinant des captifs chrétiens en Barbarie. Pour cela il s'appuie sur son réseau de consuls présents dans les villes maritimes du Maghreb.

N'obtenant aucun résultat concret de la part du roi de France, Vincent de Paul constate que les succès défensifs déjà réalisés en Afrique du Nord par les Vénitiens, les Génois et les Maltais sont utiles mais insuffisants, et il prend la décision de financer lui-même une expédition militaire pour aller au secours des esclaves et des captifs, et pour stopper les persécutions et les exactions permanentes des Barbaresques. Des notables contribuent aux frais de cette entreprise de nettoyage des côtes de l'Algérie. Mais Vincent de Paul meurt en 1660, avant d'en voir les premiers résultats. La même année, Louis XIV envoie enfin une quinzaine de navires au devant des Barbaresques. Cela aboutit à un traité, signé par le dey d'Alger en 1666, garantissant la sûreté de la navigation chrétienne en Méditerranée.

En 1668, l'abbé Alméras, successeur de Vincent de Paul, prend en charge la supervision des esclaves chrétiens en Barbarie. Mais la piraterie islamique reprend de plus belle, et la situation continue de se péjorer. Toutefois, le sultan du Maroc accepte de négocier avec la France et ouvre Fès aux Européens, ce qui n'empêche nullement les Algériens de continuer de nuire.

Lors des funérailles de Marie Thérèse d'Autriche, Bossuet s'exclame : « *Alger ! Riche des dépouilles de la chrétienté, tu disais en ton cœur avare : je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie. Mais nous verrons la fin de tes brigandages !* »

Un nouveau traité signé en 1684 est de nouveau violé par les forbans islamiques. La France bombarde Alger et Cherchell. En représailles les Algérois exécutent de nombreux captifs. Nouveau bombardement.

Atermoiements du roi de France. Un peu plus tard, un nouveau projet de libération des territoires maghrébins est proposé à son successeur le roi Louis XV. Dans ses annales, le prêtre et savant italien Ludovico Muratori écrit : « *Ce sera toujours une honte pour les Puissances de la chrétienté, aussi bien catholiques que protestantes, que de voir qu'au lieu d'unir leurs forces pour écraser, comme elles le pourraient, ces nids de scélérats, elles vont de temps à autre mendier par tant de sollicitations et de dons ou par des tributs, leur amitié, laquelle se trouve encline à la perfidie* ».

Ce sont les Espagnols qui maintiennent la pression et qui reprennent Oran en 1732. Mais ils ne parviennent pas à briser les chaînes des milliers de prisonniers.

Nouveau traité signé par le Premier Consul avec Alger en 1801, aussitôt transgressé, comme d'habitude, mais le trafic s'atténue quelque temps. Lors du Congrès de Vienne, les Anglais et les Français semblent d'accord pour une intervention contre les pirates d'Alger. L'amiral Smith adresse un message à tous les gouvernements européens. En 1824, les esclaves chrétiens sont toujours au nombre d'arrivages de dix mille par an.

C'est en 1830 que le corps expéditionnaire français fort de trente sept mille hommes débarque à Alger. Deux cent ans après son initiative, le projet de Vincent de Paul aboutit sur le terrain. Les esclaves sont libérés.

La presse internationale salue avec enthousiasme la réussite de l'expédition. La Suisse déclare que la prise d'Alger est une victoire de la civilisation.

« Un succès vient de couronner une glorieuse entreprise tentée contre le plus puissant des états d'Afrique asile du brigandage ! Elle promet la sécurité de la Méditerranée, elle brisera les fers des esclaves chrétiens ».

Jules Ferry lui-même y voit un « acte de haute police méditerranéenne ».

Les Lazaristes de Vincent de Paul maintiennent leur Œuvre en Algérie, en Tunisie et au Maroc, au service des plus pauvres.

Abbé Alain René Arbez

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Abbé Alain René Arbez pour Dreuz.info.